

Les funérailles de M. Chion-Ducollet

La Mure, le 8 février

La ville de La Mure, les familles du canton ont fait, aujourd'hui, à M Chion-Ducollet, ancien maire de la cité, ancien conseiller général du canton, ancien représentant du peuple au Parlement français, les funérailles que méritait ce démocrate au sang froid, à la parole vigoureuse.

Nous avons dit, succinctement, -- quand nous parvint la nouvelle de son décès, -- les services qu'il avait rendus à la petite mairie, au sein de laquelle il avait fait jaillir tant d'œuvres prospères et fécondes.

C'est dire quelle multitude endeuillée se groupa dans le cortège funèbre qui, à 10 heures 30, se forma à la villa où M. Chion-Ducollet avait vécu les dernières années de sa vie, et où il avait voulu mourir.

Son testament, le matin, avait été lu publiquement. Il disait, en substance :

- Je veux être enterré comme l'on été mes amis Durand-Savoyet et Vogeli. Je veux quitter La Mure sans y laisser aucune amertume.

Le hasard, hélas ! chassa de La Mure, aujourd'hui, certains qui eussent dû y demeurer, et n'y amena pas quelques autres que la population muroise comptait y rencontrer.

Les républicains du canton de La Mure ont fait, néanmoins, à leur ancien représentant, des obsèques émouvantes.

A 10 heures 30, sous un soleil printanier, le cortège se formait. Il comprenait, d'abord, les élèves de l'école de filles, sous la direction de Melle Gourand ; les élèves de l'école de garçons, dirigée par M. Samuel, directeur ; MM. Douron et Mazet, instituteurs ; les élèves du Collège, accompagnés de leur principal et de leurs professeurs.

Venait ensuite la fanfare "l'Echo de la Mateysine" qui, tout au long du parcours, exécuta des marches funèbres.

Le char funèbre suivait. Enveloppant la croix de la Légion d'honneur et l'insigne d'officier de l'instruction publique, s'étagaient, sur la drap mortuaire, les couronnes offertes par la Municipalité qui avait géré les intérêts communaux de 1886 à 1912 ; par la Caisse d'Epargne ; les Sapeurs-Pompiers ; les élèves des Ecoles et du Collège ; les Vétérans de 1870, etc.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Bernard, ancien maire de Pierre-Châtel ; Constantin Ruelle, ancien conseiller municipal ; Doron, administrateur de la Caisse d'Epargne ; Salicon, ancien conseiller municipal de la Motte-d'Aveillans.

Le deuil était conduit par les neveux du défunt, MM. le docteur Boël, conseiller général d'Allevard ; Lucien Chion, Martial Chion ; par ses cousins, MM. Auguste Chion, secrétaire général de la Caisse d'Epargne, et Carlier, contrôleur des Contributions, etc.

Citons encore, dans la foule énorme qui suit, les sapeurs-pompiers de La Mure ; les anciens membres du Conseil municipal, dont M. Chion-Ducollet était maire : MM. Léon Reynier, Roux, Justin Escoffier, Paul Arnaud, Germain Debon, Edouard Robequain, Adophe Manoël ; M. Laval, caissier de la Caisse d'Epargne ; MM. Décard, maire ; Delorenzi et Longin, adjoints, accompagnant une délégation du Conseil municipal ; les Vétérans des Armées de terre et de mer ; M. Pusiél, juge de paix ; MM. Brachon, président et Marchand, vice-président de l'Association des Mutilés ; Bonnoit, adjoint au maire de Saint-Honoré ; Marcoz, ancien professeur au Collège ; Gérard, adjoint à Murianette ; Payan, ancien directeur de l'Ecole primaire, président de l'œuvre des Pupilles de la Nation ; Comte, agent-voyer ; une délégation de la gendarmerie, etc.

Le *Petit Dauphinois* était représenté par son correspondant et par notre collaborateur Montcenis.

Le cortège, pendant que la Fanfare exécute des marches funèbres, traverse La Mure de bout en bout.

Près de la gare, il s'arrête et, au milieu de l'attention d'une foule profondément émue, M. Roux --

qui avait été, pendant de longues années, le collaborateur de M. Chion-Ducollet, comme adjoint au maire de La Mure -- prononce le discours suivant :

DISCOURS DE M. ROUX

Mesdames, Messieurs,

Vendredi, 6 février, dans l'après-midi, le bruit courrait en ville que M. Chion-Ducollet était mort. Bien que nous connaissions l'état précaire de la santé de notre ancien maire et président, nous n'y voulûmes pas croire, et il fallut qu'on nous mit en présence de la réalité pour être convaincus. Hélas ! celui qui, pendant vingt-six ans, avait été maire de La Mure, allait disparaître pour toujours ! Ce fut pour nous un moment de cruelle émotion.

Homme de haute intelligence, administrateur de premier ordre, travailleur infatigable, M. Chion-Ducollet a rendu les plus signalés services à notre région.

Républicain sincère et convaincu, il conserva jusqu'à son dernier souffle les idées de Gambetta dont il était un grand et passionné admirateur.

Né à Sinard le 23 septembre 1848, il eut le malheur de devenir orphelin à l'âge de huit ans. Préparé aux luttes de la vie dès son bas âge par une mère qu'il affectionnait tendrement, il aspira à l'ambition légitime de s'élever par son travail personnel au-dessus de sa modeste condition de fils de cultivateur, il ne quitta son village qu'à l'âge de dix-huit ans pour suivre les cours de la pension Guieu à Grenoble.

A la suite d'un travail acharné, il fut admis dans les contributions indirectes deux ans après, et il s'y fit apprécier par ses choix.

Ces fonctions n'absorbant pas toutes ses veillées, il se fit un emploi du temps qui lui permit, -- sans négliger ce qu'il devait à son administration -- de suivre les cours de Droit à la Faculté, dont il devint lauréat en 1878.

Entre temps, après un stage de trois ans à l'étude de Me Desautels, il devint principal clerc de l'Etude Barginet, à Grenoble, puis le 5 janvier 1881, il devint notaire à La Mure, titulaire de l'ancienne Etude Reynier.

Ses connaissances notariales et son caractère serviable pour les consultations en Droit l'on rendu très populaire.

Ses collègues de l'arrondissement de Grenoble, en 1903 l'ont élu membre de la Chambre des Notaires, puis président.

M. Chion-Ducollet aurait pu consacrer exclusivement son temps à sa clientèle, mais son tempérament et son ardeur voulaient de plus larges horizons et désirait embellir la Ville où il devait passer ses jours.

C'est pour cela qu'il mit ses connaissances administratives et son travail à la disposition de ses concitoyens. Entré au conseil municipal de La Mure en 1882, il fut élu deuxième adjoint?

Les questions scolaires le passionnaient ; en désaccord avec une partie du Conseil, il donna sa démission et, le 12 décembre 1886, le nouveau conseil municipal lui imposa les fonctions de maire qu'il conserva, sans interruption, jusqu'en mai 1912.

Il fut, en même temps, de 1895 à 1913, conseiller général du canton de La Mure, et il joua un rôle considérable à l'Assemblée départementale, en sa qualité de rapporteur du budget.

Elu député de la 3e circonscription de Grenoble, le 20 mai 1906, il ne se représenta pas en 1910 atteint déjà par la maladie à laquelle il a résisté jusqu'à ce jour.

Sous son administration, la Ville de La Mure fut transformée : de nombreuses améliorations ont été apportées. Pour n'en citer que les plus importantes : construction d'un collège et d'une école de garçons, d'une école de filles, reconstruction de l'Hôtel de Ville, installation de l'éclairage électrique, établissement d'un réseau d'égouts, adduction d'eaux potables, création d'un établissement de bains-douches et de lavoirs publics et d'un Hôpital-Hospice régional.

Aujourd'hui, la ville se trouve dotée d'établissements beaux et spacieux, autant qu'utiles et à juste titre appréciés par la population. Aussi nous pouvons dire que si les hommes passent, les oeuvres restent, et les générations à venir conserveront longtemps et pieusement sa mémoire, comme nous la conservons nous-mêmes.

Peu d'hommes ont eu une vie aussi bien remplie. Vous avez bien, mon cher ancien maire, droit au repos que vous n'avez pas voulu prendre de votre vivant. Croyez bien que nous ne vous oublierons jamais.

Au nom du Conseil municipal de 1886 à 1912, de la Caisse d'Epargne dont vous avez été président pendant 34 ans, de vos nombreux amis, nous vous disons merci de tout ce que vous avez fait pour notre petite patrie que vous avez tant aimée. Dormez en paix. Adieu.

Nous adressons également à votre famille éplorée qui vous a si bien entouré et soigné, l'expression bien sincère de tous nos plus douloureux regrets, et de nos condoléances émues.

DISCOURS DE M. GIRAUD

M. Giraud, négociant à Grenoble, vice-président de la fanfare, prononce, à son tour, le discours suivant :

Mesdames et Messieurs, en ma qualité de vice-président de l'"Echo de la Mateysine", je viens apporter, au milieu de tant d'autres, le témoignage ému et vivant de notre reconnaissance, à notre président, M. Chion-Ducollet.

Devant sa tombe à peine ouverte, nous avons le devoir de nous incliner profondément et de dire le souvenir que nous garderons toujours de son dévouement inlassable à notre société, de sa fidélité inébranlable à l'intérêt affectueux dont il nous a toujours entouré, et de la générosité quotidienne avec laquelle il a couvert toujours les besoins de la société.

Membre honoraire de l'"Echo" depuis 1882, M. Chion-Ducollet devenait son président en 1892. Pour compléter le succès de son excellente administration, il créait, en 1900, le lien fort et solide qui réunit tous les sociétaires en un faisceau indissoluble : la Caisse de Retraites qui fonctionne aujourd'hui et qui compte déjà des retraités. Notre société a traversé sous l'égide de son président toutes les péripéties heureuses ou accidentées que traverse une réunion d'hommes au cours de son existence moral.

Elle a toujours trouvé en M. Chion-Ducollet l'aide, l'assistance morale, le dévouement et le concours le plus généreux, qui suscitent aujourd'hui la reconnaissance et lui font honorer sa mémoire.

Dormez en paix, cher président, votre dernier sommeil. Le souvenir reconnaissant de l'"Echo de la Mateysine" vous suivra toujours et la brise muroise, agitant les sapins sur votre tombe, vous murmurer le nom de la société qui pourra se dire avec orgueil votre enfant ; ses harmonies passeront comme le véritable écho de son cœur musical à travers les souvenirs reconnaissants de votre vie, toute de dévouement à votre idéal républicain et à la cité muroise.

Adieu, mon cher président, adieu !

Au milieu de la plus profonde émotion, le cortège se disloque.

Le char sur lequel a été placée la dépouille funèbre se rend à Sinard, où elle est reçue par la municipalité, la société de secours mutuels, des délégations venues de Monestier-de-Clermont, la Motte-Saint-Martin, etc.

Au cimetière, quelques paroles d'adieu furent encore prononcées par des amis du défunt.

Et pendant qu'à l'horizon des montagnes descendait lentement le soleil d'hiver, les républicains dauphinois songeaient que disparaissait aussi l'un des hommes dont la pensée libre, le travail constant et la probité politique avaient le plus honoré ce pays dauphinois.